

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1241

Attribution d'une subvention de fonctionnement à des associations du secteur Danse sur le Fonds d'Intervention Culturel pour un montant global de 118 000 euros

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 9 JUILLET 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1ER JUILLET 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 13 JUILLET 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. MALESKI (pouvoir à Mme BRUGNERA), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme HOBERT, Mme TAZDAIT (pouvoir à M. ROYER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1241 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A DES ASSOCIATIONS DU SECTEUR DANSE SUR LE FONDS D'INTERVENTION CULTUREL POUR UN MONTANT GLOBAL DE 118 000 EUROS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 juin 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La danse à Lyon a toute sa place sur la scène culturelle. Forte de la dimension internationale de la Maison de la Danse et de la présence de centres de formation tels que le Conservatoire de Région et le Conservatoire National Supérieur de Musique de Danse, Lyon accueille de nombreuses compagnies de danse qui proposent des projets culturels et artistiques de qualité. La Ville de Lyon a souhaité inscrire l'identité « danse » de la ville dans la durée, par la mise en place d'un dispositif qui favorise la création et l'accompagnement des artistes et qui prend forme, notamment, par l'attribution de subventions sur le Fonds d'intervention Culturel.

Cette année, une trentaine d'associations ont sollicité l'aide financière de la Ville de Lyon pour le développement de leur projet chorégraphique. Les dossiers ont été étudiés et expertisés. Dix sept d'entre eux ont été sélectionnés au vu des critères suivants : la qualité et le caractère novateur des projets artistiques, l'émergence des formes et des équipes et la permanence d'un travail artistique dans la cité.

Par ailleurs, je vous rappelle qu'une subvention de fonctionnement d'un montant de 50 000 € a déjà été allouée à l'Association Scène 7 en tant que scène Découverte dédiée à la danse, lors du Conseil municipal du 19 janvier 2015.

Vous trouverez ci-dessous une présentation, en trois parties, des compagnies de danse pressenties pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement sur le Fonds d'Intervention Culturel sur l'exercice 2015.

1 - L'EMERGENCE DES FORMES ET DES EQUIPES

AU DELA DU BLEU

Jean Camille Goimard a suivi ses études de danse au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon. Après avoir participé à diverses créations, en tant qu'interprète, avec les chorégraphes Julien Monty, Yan Raballand et Nina Dipla, il découvre l'envie de mener ses propres projets. Il crée la Compagnie Au delà du Bleu en janvier 2012 et réalise cinq spectacles en trois ans qui ont été diffusés vingt-sept fois la saison dernière, pour 2 220 spectateurs.

Sa recherche artistique s'appuie sur l'échange entre les différentes disciplines artistiques. Il pratique de nombreux sports de glisse dont le longboard qui donnera naissance à la création "Trio pour deux danseurs et un longboard" diffusée notamment à la biennale off au Croiseur. En dehors des projets scéniques,

la Compagnie développe et produit le projet vidéo "Épidanse", un épisode dansé qui met en relation la danse, l'architecture et la nature. Aujourd'hui, trois épisodes ont été réalisés. Le dernier tourné aux confins de l'Asie et de l'Australie a remporté le prix du public du concours international IDILL 2014, présidé par le réalisateur Thierry de Mey.

Durant la saison 2015, Jean Camille Goimard sera présent sur les scènes de l'Astrée (Villeurbanne) avec notamment un temps fort dédié à la Compagnie lors du festival Chaos Danse puis au CCO de Villeurbanne lors du festival Théat'réalité. Il continue de rechercher et explorer les connexions entre la danse et la vidéo avec la réalisation de deux créations : "L'ivresse d'une approche" et la quatrième série "les Épidanses".

Proposition de subvention : 2 000 €.

COLLECTIF ÉS

Le collectif ÉS a été créé en 2011 par quatre danseurs issus du Conservatoire National Supérieur de Musique de Danse de Lyon. Deux créations ont été réalisées depuis, dans lesquelles les danseurs abordent des notions qui leur sont chères, comme l'explosion de l'espace scénique et l'exploration de la voix comme corps. P'lay's est une pièce chorégraphique sur le thème du jeu de société et de son addiction et "hippopotomonstrosesquippedaliophobie" aborde la peur des mots trop longs ou l'énumération de l'absurde.

Rapidement, la Compagnie a attiré l'attention des programmeurs et des professionnels. Les deux pièces ont donné lieu à une cinquantaine de représentations dont, pour notre région, au Théâtre l'Astrée à Villeurbanne, le Centre Chorégraphique National de Rillieux, le Croiseur à Lyon, le Théâtre du Vellein à Villefontaine, le Pacifique à Grenoble. Avec son deuxième spectacle, le Collectif ES a remporté le prix du public lors du concours de danse contemporaine Reconnaissance organisé à la Rampe d'Echirolles en novembre 2014. Il sera programmé le 11 mars 2016 au Toboggan à Décines et le 19 mars 2016 à la Maison de la Danse au festival Sens Dessus Dessous.

Pour mémoire, une subvention de 3 000 € avait été allouée en 2014.

Proposition de subvention : 3 000 €.

ASSOCIATION MÂ

Cette association a été créée il y a six ans par dix danseurs issus du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon, dans le but d'engager des projets artistiques communs ou personnels.

Créations de spectacles, actions pédagogiques et sociales, vidéo-danse..., l'Association Mâ soutient des projets très divers, donnant à chacun la place et l'opportunité de mettre en œuvre ses désirs artistiques. Une attention particulière est portée sur la collaboration avec d'autres domaines artistiques et l'accompagnement du public dans la découverte de l'art chorégraphique... Le Collectif a aujourd'hui une douzaine de créations à son actif. A titre d'exemple, le

spectacle Replay" a été diffusé au Théâtre Nouvelle Génération et au Théâtre de Vénissieux la saison dernière et la création "Oui mais Non" au Croiseur en septembre pour la biennale off.

Parallèlement, des ateliers pédagogiques sont mis en place en partenariat avec la Ville de Lyon dans des écoles du 8^e et 9^e dans le cadre du dispositif Enfance Art et Langages.

L'Association s'est installée sur les pentes de la Croix-Rousse, 32 rue des Tables Claudiennes à Lyon 1^{er}, dans une ancienne école de danse, un espace partagé pour travailler et créer, baptisé "Lieux". Dans ces locaux, sont également accueillis des ateliers de pratiques amateurs ou professionnels hebdomadaires, des résidences d'artistes, des stages divers.

Pour mémoire, une subvention de 2 000 € avait été allouée en 2014.

Proposition de subvention : 2 000 €.

ASSOCIATION LA SECONDE TIGRE

L'Association « La Seconde Tigre » réunit deux artistes, Hélène Rocheteau, danseuse et Pauline Laidet, comédienne issue de la comédie de Saint Etienne. Cette dernière collabore régulièrement avec le chorégraphe Denis Plassard et notamment sur le dernier défilé de la biennale de la danse. Chacune avec leurs outils propres, à travers la voix ou le mouvement, elles se retrouvent sur cette envie commune de placer la sensation au cœur de leur travail. Elles travaillent actuellement à la réalisation de «Fleisch», une pièce chorégraphique mêlant textes, danse et musique. Cette création s'inspire du livre d'Horace Mc Coy *On achève bien les chevaux*, sur le thème des marathons de danse qui avaient lieu aux Etats-Unis en pleine crise économique des années 30. Elle réunit des comédiens professionnels et des amateurs laissant une grande part à l'improvisation et à la performance. "Fleisch" est un projet participatif qui nécessite une implantation sur le territoire en amont pour former une vingtaine d'amateurs afin qu'il participe au spectacle avec les danseurs professionnels.

La pièce sera diffusée au Théâtre de Vénissieux, au Théâtre de la Croix-Rousse, au Croiseur et au Théâtre Jean Vilar à Bourgoin sur la saison 2015-2016. D'autres pièces seront également en tournée, au cours de la saison, *Blast* et la *Nuit Manquante*.

Proposition de subvention : 1 500 €.

2 - LA PERMANENCE D'UN TRAVAIL ARTISTIQUE DANS LA CITE

COMPAGNIE ACTE

La Compagnie ACTE est une compagnie lyonnaise de danse contemporaine fondée en 1996 par la danseuse et chorégraphe Annick Charlot. La Compagnie s'est installée en 2008 dans le 8^e arrondissement, dans un studio aménagé avec l'aide de la Ville et de la Région. Le studio Des Hérಿದೆaux est

dédié au développement des activités de création de la compagnie mais également à la sensibilisation des publics, l'accueil des acteurs culturels du quartier et des compagnies de danse à la recherche d'un lieu de répétition.

La création de la compagnie, *Lieu d'être*, marque un tournant dans le projet artistique de la compagnie qui s'oriente désormais vers la réalisation de création chorégraphique dans l'espace public. *Lieu d'être* est une création nomade pour les villes, qui incarne l'histoire de lieux habités. Ce projet implique des habitants d'un immeuble, d'un quartier, d'une ville jusqu'à les intégrer physiquement au processus de création auprès des danseurs professionnels. Après la biennale de la danse 2010, ce manifeste chorégraphique a été recréé à Vienne, Riom, Paris, Guise, Cergy-Pontoise et Villeurbanne lors des Invits 2014 organisés par les ateliers Frappaz.

Cette année, la Compagnie travaille sur un nouveau projet, *Journal d'un seul Jour*, en coproduction avec la Maison de la Danse. Cette création est une expérience immersive et digitale, dans la ville, qui sera programmée les 6 et 7 mai 2016 à la Maison de la Danse. Annick Charlot participe également au projet Babel 83 mené par Dominique Hervieu.

Pour mémoire, une subvention de 15 000 € avait été allouée en 2014.

Proposition de subvention : 12 000 €.

ANDO

Cette association a été créée en 2007 par Davy Brun, danseur et chorégraphe, formé au Conservatoire National de Région de Lyon et à l'école de danse de l'Opéra de Paris. Ses années passées au ballet de l'Opéra de Lyon, au Théâtre de Genève et auprès de chorégraphes de renom (Trisha Brown, Maguy Marin, Philippe Decouflé, William Forsythe), lui ont permis de découvrir de nombreuses gestuelles tout en l'incitant à créer ses propres chorégraphies. Il a connu ces dernières années une accélération dans le développement et la reconnaissance des activités de la compagnie. La saison dernière, les trois créations en tournées ont donné lieu à 42 représentations pour une fréquentation de plus de 8 500 spectateurs. Pour les trois années à venir Davy Brun est artiste associé à la Scène Nationale de Sceaux, les Gêmeaux.

La dernière création de la compagnie, "Akiko l'amoureuse", est un spectacle jeune public à l'origine d'une rencontre avec Antoine Guilloppé, auteur dessinateur d'albums jeunesse. Elle a été diffusée cette saison au Théâtre de Vénissieux, de Tassin-la-Demi-Lune et Villefontaine. Dans ce cadre, des actions culturelles et de sensibilisation sont mises en place autour des spectacles.

Pour mémoire, une subvention de 5 000 € avait été allouée en 2014.

Proposition de subvention : 4 500 €.

COMPAGNIE ANOU SKAN

L'Association Anou Skan a été créée par deux danseurs et chorégraphes, Sophie Tabakov et Laurent Soubise. Leur travail est autant artistique que pédagogique avec la pratique de la danse, du chant et du Mouvement Corporel Educatif, auprès de publics diversifiés. La Compagnie est installée 1 rue Sainte Marie des Terreaux à Lyon 1^{er} dans un studio de répétition qui accueille occasionnellement des petites formes dansées. Leurs créations ont régulièrement été présentées à Lyon dans des lieux différents et insolites.

Les deux chorégraphes ont travaillé ces deux dernières années à une création intitulée *Cercle !* réunissant danse, chant et texte autour du Rebetiko. Ce spectacle est réalisé grâce à la collaboration des archives municipales de Lyon qui l'a accueilli et diffusé. Sur la saison 2014-2015, la Compagnie développe différents projets artistiques dont la reprise de "Croisements". Cet événement unique et singulier s'est déroulé au Croiseur, le 7 février 2015, autour d'artistes porteurs d'une tradition ancestrale, d'un rituel dansé ou chanté.

Par ailleurs, le Centre Mandapa à Paris, lieu dédié aux cultures du monde traditionnelles, a fait une commande à la compagnie dans le cadre d'un cycle grec. La création "Toucher Terre", réalisée à cette occasion, a été diffusée les 6 et 7 novembre 2014.

Enfin, dans le cadre d'une exposition aux Archives municipales intitulée "Histoire du Mariage" en novembre 2015, Anou Skan propose une création entre danse et vidéo, apportant ainsi sa vision onirique et artistique.

Pour mémoire, une subvention de 3 000 € avait été allouée en 2014.

Proposition de subvention : 3 000 €.

COMPAGNIE KATCHA'ÇA

La Compagnie Kat'chaça est une compagnie de danse contemporaine créée en 1998, à Lyon, par Natacha Paquignon, dans l'objectif de mener la danse dans des lieux inattendus et vers des publics nouveaux. Les thématiques qui inspirent les créations sont variées avec toujours, en filigrane, l'idée de la rencontre entre les arts, les populations, les territoires, les sciences.

La Compagnie travaille en partenariat avec des chercheurs en neurosciences, en exploitant notamment leurs connaissances en matière de conditionnement, de manipulation inconsciente, d'apprentissage implicite. De cette collaboration sont nées les créations *Play et Replay* en 2011 puis *Cabines* en 2013. Ce dernier projet qui allie les arts vivants, les sciences et les arts numériques met en scène trois danseurs placés dans des cabines transparentes. Munis de capteurs et reliés à un système de traitement informatique, leurs mouvements produisent des sons. Cette démarche se décline, cette saison sur un nouveau projet partagé avec les habitants de Villeurbanne et intitulé *Ma Cabine est ta Cabine*. Il se développe à partir de la question de la frontière et a l'ambition d'ouvrir des portes pour que des artistes professionnels et des habitants de Villeurbanne se rencontrent et échangent dans l'esprit des démarches des FabLabs

(fabrication laboratory). Dans le même temps, l'activité de diffusion du répertoire de la compagnie se poursuit avec des diffusions prévues de *Baby Ploof* et *L'Aquarium*.

La Compagnie intègre, en 2008, le Collectif « La Machine » installé à Lyon 4^e. Depuis septembre 2013, elle s'est associée à la salle de spectacle Toï Toï le Zinc à Villeurbanne pour des projets artistiques communs et pour la mutualisation d'un emploi.

Pour mémoire, une subvention de 2 000 € avait été allouée en 2014.

Proposition de subvention : 2 000 €.

COMPAGNIE PROPOS

Cette compagnie a été créée en 1991 par Denis Plassard, danseur et chorégraphe issu du Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon. Depuis 2004, elle est installée dans le 8^e arrondissement dans une ancienne usine réaménagée. Cet espace est un outil de développement et de pérennisation de la compagnie ; il est également mis régulièrement à disposition des compagnies lyonnaises pour des temps de répétitions et ce, sans contrepartie financière (34 compagnies accueillies en 2014).

Aujourd'hui, la Compagnie compte plus de trente-cinq créations, dont certaines tournent, depuis plusieurs années, sur les scènes nationales. Ainsi, les six spectacles en tournée sur la saison 2013-2014 ont donné lieu à 37 représentations. La dernière création "Rites", un colloque chorégraphié pour six danseurs, un conférencier et six musiciens a été coproduit et programmé par la Maison de la Danse. Le défilé de la Biennale de la Danse a été un point fort de la saison avec la direction artistique du groupe Lyon-Turin (huit cents participants) en collaboration avec la compagnie Emilie Valantin.

La saison 2014-2015 est également riche en activités avec la réalisation d'une nouvelle création jeune publique *Suivez les Instructions*, la diffusion de cinq autres pièces du répertoire, l'organisation de dix bals chorégraphiés et de quatre conférences dansées.

Parallèlement, la Compagnie développe un large travail de sensibilisation sur Lyon et notamment dans le cadre de son partenariat avec la Maison de la Danse. Denis Plassard est, cette saison encore, artiste associé et participe au projet Babel 8-3.

La compagnie est également soutenue par l'Etat et la Région.

La convention cadre entre la Ville de Lyon et la Compagnie Propos est jointe au rapport.

Pour mémoire, une subvention de 40 000 € avait été allouée en 2014.

Proposition de subvention : 40 000 €.

COMPAGNIE STYLISTIK

Clarisse Veaux et Abdou N'Gom sont danseurs et chorégraphes, issus de la danse hip hop. Après avoir été interprètes dans les Compagnies Alexandra N'Possee, X-press, De Fakto, A'corps, Malka ou LosAngeles, ils ont choisi de se lancer dans la chorégraphie et de fonder la compagnie Stylistik.

Leurs spectacles chorégraphiques s'inscrivent dans une conception contemporaine, tout en restant attachés aux racines et à la technique de la danse urbaine. Forts de leur succès, ces spectacles sont diffusés en France et à l'étranger en témoignent les quatre spectacles en tournée et les cinquante représentations sur la saison 2013-2014.

Depuis fin 2014, la Compagnie travaille à la réalisation d'une nouvelle création intitulée "Résistance". Cette pièce chorégraphique pour sept danseurs sur le thème de la solidarité, la résistance et la lutte collective est accueillie en résidence dans plusieurs lieux dont le Centre Chorégraphique Pole Pik et Les Hivernales à Avignon. La présentation d'une étape de travail a eu lieu le 7 janvier 2015 lors de la rencontre professionnelle du groupe des 20 et la première représentation est prévue dans le cadre des Hivernales en février 2016.

Par ailleurs, la Compagnie développe différents projets : la cinquième édition du festival "Vous les Femmes" au Croiseur, le projet Babel 8-3 en partenariat avec la Maison de la Danse, des actions de sensibilisation dans les établissements Longchamp et Louis Labée.

Pour mémoire, une subvention de 3 500 € avait été allouée en 2014.

Proposition de subvention : 3 000 €.

COMPAGNIE DU SUBTERFUGE

Laureline Gelas étudie la danse classique et contemporaine au Conservatoire de Région de Lyon puis découvre les danses urbaines qu'elle apprendra avec des danseurs des Compagnies Käfig, Choream et Malka. Elle travaille pendant six ans pour les Compagnies Tandem et Zigrolling, puis crée, en 2005, la Compagnie Subterfuge.

Sa dernière création « Parabole » est un solo sur le thème de la résilience, une rencontre entre danse et arts du cirque réalisée en partenariat avec l'Ecole de Cirque de Ménival. Après plusieurs résidences et représentations de travaux dans différents lieux (Croiseur, CCN de Rillieux, Salle Genton, studio Lucien-Cie Propos, Centre Chorégraphe Pôle Pik, CND de Lyon), le spectacle a été diffusé à Grigny, à Aurillac et au Croiseur.

Laureline Gelas travaille à la réalisation d'une nouvelle création qui interroge le monde de la finance.

La Compagnie mène parallèlement des actions de sensibilisation à la MJC Ménival et à Grigny.

Pour mémoire, une subvention de 1 000 € avait été allouée en 2014.

Proposition de subvention : 1 000 €.

3 - COMPAGNIES AYANT UN RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL

ARCOSM

Cette compagnie a été fondée en 2001 par Thomas Guerry, danseur et chorégraphe et Camille Rocailleux, pianiste et compositeur, tous deux issus du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon. La Compagnie s'est donnée comme axe principal toutes les formes de croisements et de passerelles entre différentes disciplines et langages artistiques. La musique, le chant et la danse en sont les fondements. La première pièce de la Compagnie, *Echoa*, poursuit son chemin avec succès. Elle a été jouée 880 fois, à ce jour, en France et dans une trentaine de pays.

Aujourd'hui, la Compagnie a cinq spectacles référencés qui ont tous rencontré un écho très favorable auprès du public et des médias (118 représentations la saison dernière pour 41 000 spectateurs). Les dernières créations, *Solonly* et *Bounce !* sont accueillies à la Maison de la Danse et dans d'autres salles de l'agglomération (Théâtre de Vénissieux, Villefranche, Décines).

Pour leurs deux prochaines pièces, Thomas et Camille ont décidé de faire évoluer leur processus de création. Ils souhaitent prendre le temps d'expérimenter et se lancent dans une aventure qui s'étalera sur deux années au rythme de laboratoires, périodes de résidences et au programme deux nouvelles créations : une pièce à destination du jeune public pour novembre 2015, *Sublime* et un nouveau spectacle tout public pour septembre 2016. Au fil des créations, la Compagnie ARCOSM apporte toujours une grande importance à la transmission et anime près de 800 heures d'action par saison : ateliers scolaires, stages, restitutions, défilés, interventions auprès d'amateurs, professionnels, enseignants et également de publics plus spécifiques.

Pour mémoire, une subvention de 7 000 € avait été allouée en 2014.

Proposition de subvention : 8 000 €.

COMPAGNIE LA BARAKA

Fondée en 1997 par Abou Lagraa, danseur issu du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon, la Compagnie La Baraka est programmée dès sa première création en 1998 à la Biennale de la Danse de Lyon. Depuis, les douze pièces du répertoire ont largement tourné sur les scènes nationales et européennes mais aussi aux Etats-Unis, en Algérie, en Tunisie et en Indonésie. Les périodes de tournées et de création sont l'occasion de nombreuses rencontres organisées avec les publics, au-travers de discussions après les spectacles, de master class pour amateurs et professionnels et d'ateliers.

Cette année, Abou Lagraa a réalisé deux nouveaux projets chorégraphiques qui seront programmés à la Maison de la Danse de Lyon la saison prochaine. Dans la création *Le Cantique des Cantiques*, Abou Lagraa travaille sa chorégraphie à partir d'un texte sacré écrit par un compilateur du IV^e siècle avant notre ère. Il recherche, à travers le texte, l'ancrage concret des situations amoureuses tout en exaltant la puissance universelle du chant biblique. La pièce se composera d'une succession de duos démultipliant le rapport amoureux dont il est question dans le poème. La création *Do you be* est issue d'un projet de formation et de création en danse contemporaine. Il est le fruit d'un désir de soutenir et de former huit danseuses aux parcours atypiques et décousus, de Lyon et son agglomération. La première aura lieu, en octobre 2015 à la Maison de la Danse de Lyon (studio Jorge Donn), dans le cadre de la «Quinzaine de l'égalité Femmes-Hommes» soutenue par la Région Rhône-Alpes.

Abou Lagraa est artiste associé à la Maison de la danse de Lyon en 2015 avec des actions telles que les Parcours Nomades, Babel 8.3, la Mosaïque des Cultures (projet initié par D. Hervieu pour un travail chorégraphique avec deux groupes de danseurs amateurs du centre social du quartier des Etats-Unis et de l'université Lyon III).

Pour mémoire, une subvention de 8 000 € avait été allouée en 2014.

Proposition de subvention : 7 000 €.

LOGE 22

L'Association Loge 22 a été fondée en 2005 par trois danseurs de l'Opéra de Lyon (Marie Goudot, Julien Monty et Mickaël Pomeroy) ayant travaillé avec différents chorégraphes reconnus. Leur priorité est de replacer l'interprète et la danse au centre de leur recherche, l'improvisation constituant une étape essentielle. Ces neuf ans d'existence ont été déjà riches en création avec la réalisation de dix projets artistiques présents notamment sur les scènes lyonnaises : studio de la Maison de la Danse, Croiseur, Subsistances et CCN de Rillieux-la-Pape.

Loge 22 travaille, depuis 2010, sur un projet européen nommé « *Spider* », une plateforme européenne de création. Ce festival itinérant a été organisé, à l'origine, par trois compagnies de danse contemporaine issues de Lyon, Athènes et Ljubljana dans le but d'élaborer des échanges artistiques et de diffuser les œuvres. La dernière étape s'est déroulée aux Subsistances du 21 au 27 janvier 2015. A cette occasion, les trois danseurs ont révélé leur nouvelle création intitulée *Rumeur*. Cette nouvelle pièce se noue autour de trois points : la musique de Kalevi Aho qu'ils perçoivent à la fois comme contemporaine et épique, la notion de transformation qu'ils ont introduite dans ce travail via les *Métamorphoses* d'Ovide et la notion de confiance réaffirmée dans un espace en manque de repères.

Pour mémoire, une subvention de 8 000 € avait été allouée en 2014.

Proposition de subvention : 7 000 €.

COMPAGNIE MAGUY MARIN

L'année 2015 marque le retour de la chorégraphe Maguy Marin dans l'agglomération lyonnaise dès le mois de janvier 2015. Sa compagnie s'installe au centre d'art Ramdam à Sainte-Foy-Lès-Lyon pour lui permettre d'organiser, de façon autonome, ses activités au-delà de ses tournées : ateliers, formations, laboratoires... et de déployer des projets communs avec l'association Ramdam, coordinatrice du lieu depuis 1997.

Parallèlement, la Compagnie poursuit son activité de diffusion des pièces au répertoire : *Bit*, dernier opus créé en septembre 2014 à Toulouse et présenté dans le cadre de la dernière Biennale de la Danse de Lyon, mais aussi *Umwelt* et *May B*. Une tournée s'est déroulée en France et en Europe au cours du premier semestre 2015 avec une trentaine de dates, puis à l'automne, les œuvres seront présentées à l'international. *Maybe* et *Bit* sont programmés à la Maison de la Danse au mois de mars 2016. La création *Singspiele* sera présente au petit théâtre du TNP à Villeurbanne.

Au fil de ses tournées, la Compagnie poursuit un vaste travail de sensibilisation des publics.

La saison dernière, les créations en tournée ont donné lieu à 52 représentations pour une fréquentation de 19 500 spectateurs.

Proposition de subvention : 15 000 €.

CIE POKKEMON CREW - Association Qui fait ça Kiffer ça

L'Association "Qui fait ça Kiffer ça" a été créée en 2004 par les danseurs de hip hop de la Compagnie Pockemon Crew. Ces jeunes danseurs qui s'entraînaient dans la rue et sous les arcades de l'Opéra National de Lyon, depuis 1997, ont remporté progressivement de nombreuses « battles » nationales et internationales.

Parallèlement, les danseurs ont souhaité se consacrer au travail de création chorégraphique. La Compagnie, en résidence à l'Opéra National de Lyon pendant de nombreuses années, a réalisé depuis, six spectacles de danse hip hop, sous la direction artistique de Riyad Fghani. Elle revendique un hip-hop pur, ouvert et tourné vers l'avenir sans pour autant trahir l'origine «underground» de la danse hip-hop. Leur dernière création *Silence, on tourne !* (hommage au cinéma des années 30 et 40), est diffusée dans toute la France et à l'étranger au cours de cette saison.

Fort de leur succès auprès du public (23 500 spectateurs pour 43 représentations la saison 2013-2014), les danseurs ont souhaité développer des actions de sensibilisation et de transmission de la danse hip hop en milieu scolaire et avec des structures sociales culturelles dont la MJC Laënnec Mermoz.

La Compagnie sera présente sur la scène de la Maison de la Danse du 3 au 6 février dans le cadre d'une rencontre hip hop avec des danseurs coréens.

Pour mémoire, une subvention de 8 000 € avait été allouée en 2014.

Proposition de subvention : 5 000 €.

A SHORT TERM EFFECTS

Cette structure de création artistique est dirigée par Alexandre Roccoli, danseur et chorégraphe qui développe des projets dans les champs des arts chorégraphiques, plastiques, sonores et visuels. Alexandre Roccoli se forme au Centre Chorégraphique National de Montpellier puis travaille chez Ariane Mnouchkine au Théâtre du Soleil de 1999 à 2002. Depuis 2003, il collabore avec des artistes berlinois et newyorkais tout en créant sa propre compagnie à Lyon.

Sa pièce, *Empty Picture ou l'impossible mémoire de la classe ouvrière*, axée autour des danses urbaines "Krump" et "foot work", s'est construite grâce au recueil de récits auprès des derniers mineurs de fond de France et de recherche d'archives. Les premières représentations ont eu lieu, aux Subsistances, au mois de novembre 2013, dans le cadre du festival Mode d'emploi. Elle a été programmée par le Toboggan de Décines au mois de février 2015.

Sur les années 2015-2016-2017, Alexandre Roccoli poursuit son travail de recherche autour des mémoires corporelles des savoir-faire artisanaux et ouvriers, la transe et la répétition du geste. Il s'engage sur une trilogie de pièces qui articulent des logiques d'écriture de «sensations et d'états». "Longing" ouvrait en 2014 le premier volet, "Throbbing" est le volet 2015 qui se poursuivra grâce aux ateliers et aux enseignements de Master-class avec les étudiants au CNSMD en vue de créer en 2016 la création du quintette "Coming".

Par ailleurs, Alexandre Roccoli met en place des projets en collaboration avec la maison d'arrêt de Corbas et l'hôpital Saint Luc Saint Joseph dans le cadre de Culture à l'Hôpital.

Pour mémoire, une subvention de 1 500 € avait été allouée en 2014.

Proposition de subvention : 2 000 €.

Je vous propose de soutenir ces compagnies de danse dont le projet artistique répond à la politique culturelle mise en place par la Ville en faveur de l'encouragement à la création chorégraphique. Le travail de création de ces compagnies représente, en effet, un réel atout pour notre ville grâce, notamment, à la diversité, l'originalité et la qualité des spectacles offerts au public lyonnais, mettant en valeur tous les genres de danse : classique, contemporaine, traditionnelle, urbaine. Parallèlement à ce travail de création, ces associations mènent des activités de formation et des actions d'ouverture à la culture chorégraphique pour le grand public lyonnais, par le biais de représentations scolaires, de répétitions publiques, de rencontres avec les artistes...

En raison de l'intérêt que présentent les activités des structures précitées, je souhaite leur allouer une subvention globale de 118 000 €, répartie conformément au tableau ci-après :

| ASSOCIATIONS | MONTANT |
|--|------------------|
| Compagnie Au Dela du Bleu (1 ^{er} arrondissement) | 2 000 € |
| Compagnie ES (4 ^e arrondissement) | 3 000 € |
| Compagnie Mâ (1 ^{er} arrondissement) | 2 000 € |
| La Seconde Tigre (1 ^{er} arrondissement) | 1 500 € |
| Compagnie Acte (8 ^e arrondissement) | 12 000 € |
| Compagnie Ando (2 ^e arrondissement) | 4 500 € |
| Compagnie Anou Skan (1 ^{er} arrondissement) | 3 000 € |
| Compagnie Katchaça (4 ^e arrondissement) | 2 000 € |
| Compagnie Propos (8 ^e arrondissement) | 40 000 € |
| Compagnie Stylistik (1 ^{er} arrondissement) | 3 000 € |
| Compagnie Subterfuge (4 ^e arrondissement) | 1 000 € |
| Compagnie Arcosm (4 ^e arrondissement) | 8 000 € |
| Compagnie La Baraka (4 ^e arrondissement) | 7 000 € |
| Compagnie Maguy Marin (Sainte-Foy-Lès-Lyon) | 15 000 € |
| Collectif Loge 22 (1 ^{er} arrondissement) | 7 000 € |
| Compagnie Pokemon Crew (1 ^{er} arrondissement) | 5 000 € |
| Short Term Effects (1 ^{er} arrondissement) | 2 000 € |
| TOTAL | 118 000 € |

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 4^e et 8^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1- Les subventions de fonctionnement suivantes, pour un montant global de 118 000 €, sont allouées aux associations ci-dessous :

| ASSOCIATIONS | MONTANT |
|--|----------|
| Compagnie Au Dela du Bleu (1 ^{er} arrondissement) | 2 000 € |
| Compagnie ES (4 ^e arrondissement) | 3 000 € |
| Compagnie Mâ (1 ^{er} arrondissement) | 2 000 € |
| La Seconde Tigre (1 ^{er} arrondissement) | 1 500 € |
| Compagnie Acte (8 ^e arrondissement) | 12 000 € |

| | |
|---|------------------|
| Compagnie Ando (2 ^e arrondissement) | 4 500 € |
| Compagnie Anou Skan (1 ^{er} arrondissement) | 3 000 € |
| Compagnie Katchaçà (4 ^e arrondissement) | 2 000 € |
| Compagnie Propos (8 ^e arrondissement) | 40 000 € |
| Compagnie Stylistik (1 ^{er} arrondissement) | 3 000 € |
| Compagnie Subterfuge (4 ^e arrondissement) | 1 000 € |
| Compagnie Arcosm (4 ^e arrondissement) | 8 000 € |
| Compagnie La Baraka (4 ^e arrondissement) | 7 000 € |
| Compagnie Maguy Marin (Sainte-Foy-Lès-Lyon) | 15 000 € |
| Collectif Loge 22 (1 ^{er} arrondissement) | 7 000 € |
| Compagnie Pockemon Crew (1 ^{er} arrondissement) | 5 000 € |
| Short Term Effects (1 ^{er} arrondissement) | 2 000 € |
| TOTAL | 118 000 € |

2- La convention cadre susvisée, établie entre la Ville de Lyon et la Compagnie Propos est approuvée.

3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4- La dépense correspondante, soit 118 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2015, programme SOUTIENAC, opération Fonds d'Intervention Culturelle (FONDSFIC), ligne de crédit 42652, nature 6574, fonction 30.

(Et ont signé les membres présents)
 Pour extrait conforme,
 Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN